

Résultats de l'enquête bibliothèques et crise sanitaire

4-17 décembre 2020 et 15-24 janvier 2021

Vous trouverez ici les premiers résultats de notre enquête ainsi qu'un premier niveau de réponse à vos demandes et suggestions. Des analyses plus approfondies pourront donner lieu à des réponses complémentaires.

Merci pour votre participation !

3115 réponses reçues pour l'ensemble des bibliothèques d'Université de Paris.

Les étudiants en Santé se sont particulièrement mobilisés pour répondre à cette enquête : **68 %** des réponses. Merci !

Bibliothèques et crise sanitaire

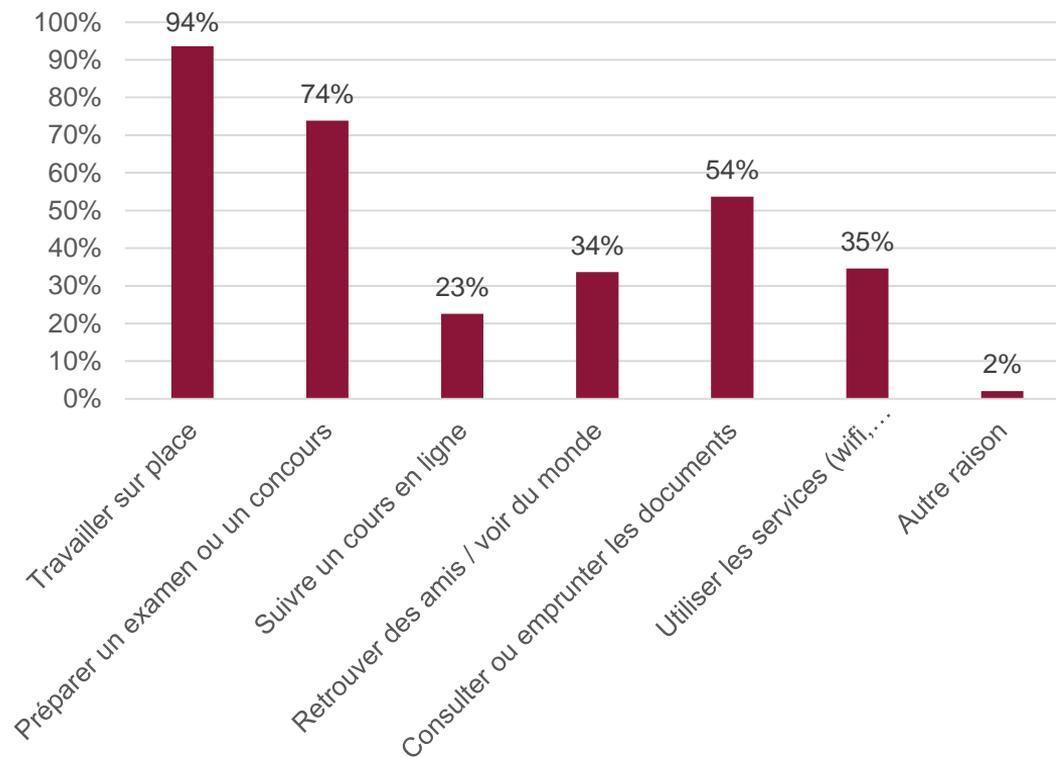
26 % des répondants ne fréquentent pas les bibliothèques en période de crise sanitaire.

Les principales raisons invoquées sont :

- Ils disposent d'un espace de travail adapté à domicile
- Ils ne fréquentent pas ou peu les bibliothèques habituellement
- Ils préfèrent rester chez eux pour des raisons sanitaires
- Le service « BU sur rendez-vous » pour réserver une place ne leur convient pas.

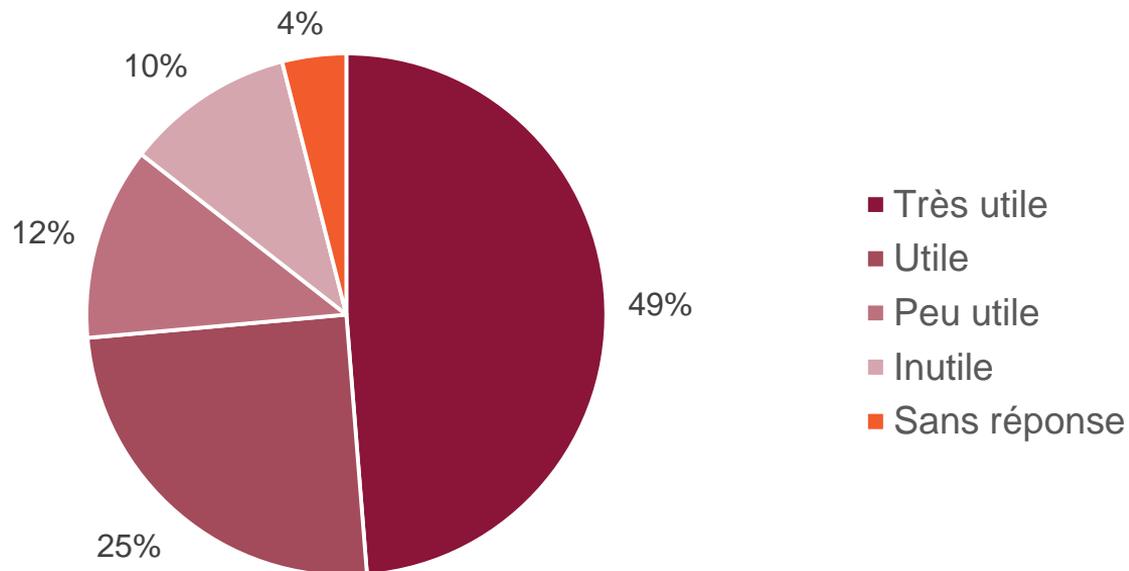
Place des bibliothèques pendant la crise sanitaire

Celles et ceux qui fréquentent les bibliothèques viennent pour :



Place des bibliothèques pendant la crise sanitaire

En cette période, la bibliothèque, sur place ou à distance, est-elle ?



Place des bibliothèques pendant la crise sanitaire

« Je ne travaille qu'à la bibliothèque : elle a une place majeure dans mes études. Sans elle je ne pourrai pas réussir mes études. »

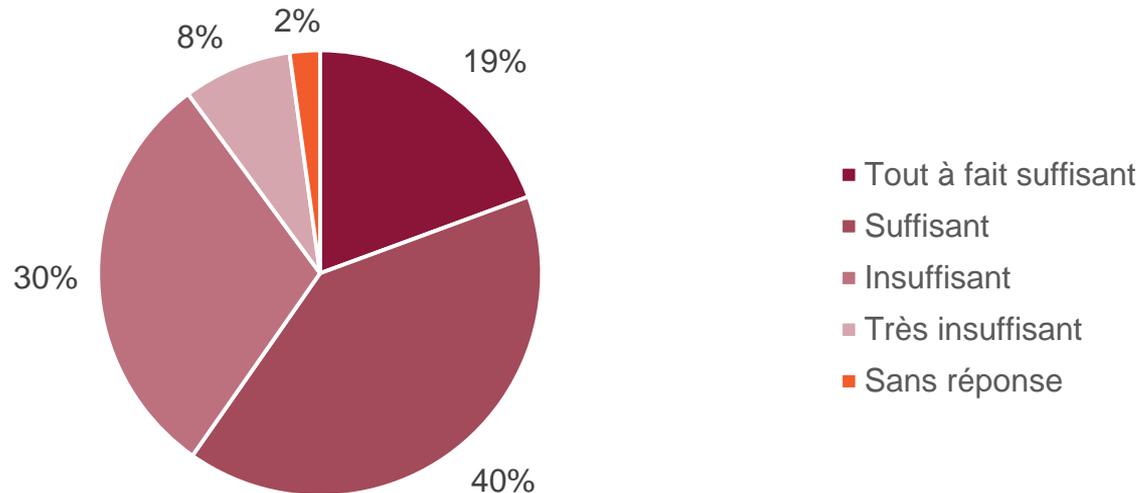
« C'est indispensable, d'autant plus avec les cours à distance qui sont de fait très durs à suivre, et donc pour lesquels il faut plus de travail personnel. »

« Cela me permet durant le confinement de continuer à avoir une vie sociale et de ne pas décrocher scolairement. »

Service de réservation de places « BU sur rendez-vous »

59 % sont satisfaits du quota hebdomadaire proposé, contre 38 % de mécontents :

Le quota actuel de 40h par semaine et par bibliothèque vous semble-t-il :



Dans les bibliothèques de santé, les résultats sont plus mitigés : 51 % de satisfaits et 47 % de mécontents.

Service de réservation de places « BU sur rendez-vous »

« Le système de réservation est bien mais les horaires sont trop limités en terme de quantité (par ex 6h /jour c'est juste irréaliste) et 40h /semaine c'est trop peu. »

« Ce serait super de pouvoir réserver des journées de 10h de travail. »

Notre réponse :

- Il ressort de l'enquête que les quotas actuels ne sont pas toujours bien connus :
2 fois 6h par jour et 40h par semaine par bibliothèque, avec possibilité d'ajouter les quotas en changeant de BU
- Nous allons communiquer davantage pour vous permettre d'exploiter au mieux l'étendue du service
- Les quotas sont indispensables tant qu'est maintenue la jauge à 50%
- Les bibliothécaires sont toujours disponibles pour vous aider en cas de difficulté

Service de réservation de places « BU sur rendez-vous »

Concernant l'éventuelle pérennisation d'un service de réservation de place, sur le modèle du service actuel, les résultats sont mitigés :

- 35 % souhaitent une pérennisation du dispositif toute l'année,
- 24 % qui ne souhaitent pas du tout de pérennisation,
- Entre 9 % et 22 % selon les cas souhaitent aussi différents dispositifs partiels (périodes ou espaces spécifiques).

« Avec la réservation cela permet d'être sûr d'avoir une place (ce qui n'était pas le cas avant). »

« Le système d'avant était parfait : dès que possible, stop les réservations. »

- **Notre réponse** : Le recours à un service de réservations reste à ce jour une obligation ministérielle, au même titre que le respect des règles sanitaires en vigueur dans les BU. Pour ce qui est d'une éventuelle pérennisation de ce service, une étude plus approfondie doit être menée sur le sujet, en tenant compte de la taille et de la discipline des BU, ainsi que des contraintes techniques et budgétaires.

Horaires d'ouverture

« Il serait vraiment très apprécié que les horaires soient élargis le soir, par exemple à 23h, notamment pour les externes qui ont déjà des conditions de travail particulières en cette période. »

« C'est le seul endroit calme dont je dispose. Mais la fermeture à 18h m'empêche de travailler autant que je le souhaite. »

- **Notre réponse** : En raison des nombreuses demandes des étudiants en médecine, l'université a pris la décision de reprendre les horaires habituels de soirée dans les BU Bichat, Cochin, HEGP, Necker et Villemin.

Accès au wifi

« *Utiliser le wifi : on ne peut pas !! Seuls les ex-Diderot peuvent le faire !* »

« *Permettez aux nouveaux étudiants, non ex Descartes/Diderot, d'accéder à la wi-fi dans les bibliothèques s'il vous plaît !!!* »

- **Notre réponse** : le service informatique de l'université propose désormais d'utiliser Eduroam pour accéder au wifi dans l'ensemble des BU, avec votre compte Université de Paris.
- Plus d'infos ici : <https://u-paris.fr/wi-fi-universite-de-paris-avec-eduroam/>

Merci pour vos réponses et vos nombreux commentaires !